

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MARS 2015



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

Le seize mars deux mille quinze à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le dix mars 2015, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Catherine TERRAZ, Frédéric BURNIER FRAMBORET, Christelle SEVESSAND, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Josiane CURT, Maurice MONTJOVET, Jean MARTINATO, Marie-Agnès LEROUX, Fabrice ZANIVAN, Valérie ROUGERON, David GUILLOT, Jean-Pierre JARRE, Esman ERGUL, Marie-Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Bérénice LACOMBE, Muriel THEATE, Chloé CHENAL, Pierre POINTET, Claude BESEVAL, Philippe PERRIER, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Laurent GRAZIANO, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD

Étaient excusés :

Vincent ROLLAND qui a donné pouvoir à Martine BERTHET

Claudie LEGER qui a donné pouvoir à Laurent GRAZIANO

Dominique RUAZ qui a donné pouvoir à Noëlle AZNAR-MOLLIEX

Le quorum étant atteint (30 personnes), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014
EST APPROUVE A L'UNANIMITE**

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

1° RETRAIT du rapport 7-1 Convention d'organisation entre la commune d'Albertville et la Société Critérium du Dauphiné Organisation – Grand départ du Critérium du Dauphiné
Martine BERTHET

La convention finalisée avec la Société Critérium du Dauphiné Libéré n'ayant pu être adressée aux conseillers municipaux dans les délais réglementaires, l'examen de cette question est reporté au conseil municipal du 7 avril prochain.

2° MODIFICATION DES RAPPORTS 1-2 et 3-1-2 relatifs à l'extension du système de vidéoprotection
Martine BERTHET

Une erreur de plume sur le montant estimatif de l'opération (il fallait lire 763 110 euros HT au lieu

de 763 110 euros TTC) s'est glissée dans les rapports 1-2 Vidéoprotection – Installation de 38 caméras supplémentaires - Demande de subvention et 3-1-2 Autorisation de programme/crédits de paiement – Extension du système de vidéoprotection – 2015-2016 – Ouverture.

Ces rapports sont modifiés en conséquence.

L'annexe B2-1 à la DM3 "Situation des autorisations de programme et crédits de paiement" est également modifiée.

Vous trouverez dans votre dossier les documents modifiés.

3° Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : évaluation 2014/2015, projet rentrée 2015/2016

Christelle SEVESSAND

4° Politique de la ville

Martine BERTHET

5° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Hervé BERNAILLE

- **Décision concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans**

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
18/12/14	SAVOIRS POUR REUSSIR SAVOIE	Maison des associations 21 Rue G. Lamarque	01/10/14 31/09/17	Bureaux n°211 et 218, 2ème étage de 2 x 18 m²	547,20 €
20/02/15	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	3 Rue Suarez	01/01/15 31/12/15	16,49 m² de stockage	Gracieux
02/03/15	OCA	19 Montée Adolphe Hugues	01/01/15 31/12/15	66,87 m² consistant en 14 m² de stockage et une salle de réunion de 52,87 m²	845,62€ Charges comprises
23/02/15	LA PALETTE	14 Montée Adolphe Hugues	01/01/15 31/12/15	106,64 m² de bureaux et atelier	341,04 € Charges comprises
07/02/15	CSF	19 Montée Adolphe Hugues	01/01/15 31/12/15	170,34 m² dont consistant en 50,10 m² de stockage 120,24 m² de ludothèque	174,78 € Charges comprises
04/02/15	ECLAIREURS	120 Chemin de l'Olivet	01/01/15 31/12/16	RDC : 1 local de stockage de 92,66 m² 1 entrée de 10,90 m² 1 ^{er} étage : 1 bureau de 14,77 m² 1 bureau de 14,35 m² 1 bureau de 22,81 m² 1 bureau de 23 m² Sanitaires de 1,52 m² Escalier/couloir de 17,65 m² partagé avec les SCOUTS	Gracieux
26/02/15	FANTASIA	88 Rue de la République	01/01/15 31/12/15	27,55 m² de stockage	82,65 € Charges comprises
02/03/15	AMIS DU VIEUX CONFLANS	Place de Conflans	01/01/15 31/12/18	Locaux de 171,75 m² : 2 salles archéologie de 36 m² 2 salles bibliothèque de 45 m² 1 salle Hudry de 22,05 m² 2 salles archives de 30,20 m²	2 610,60 € Charges comprises
16/02/15	OGCA	21 Rue des Fleurs	01/01/15 31/12/15	Bâtiment dénommé « secrétariat » 158,21 m² soit : 1 bureau de 12,16 m² 2 salle de réunion de 92,78 m² 1 espace repro de 6,31 m² 2 réserves de 24,56 m² Sanitaires de 6,02 m² Couloir de 16,38 m²	Gracieux
27/02/15	HCA	21 Rue des Fleurs	01/01/15 31/12/15	Bâtiment B 75,08 m² Bureau 5 – 11,32 m² Bureau 6 – 12,49 m² Bureau 7 – 12,54 m² Bureaux 8 et 9 – 25,20 m² Sanitaires – 4,55 m² Couloir – 8,98 m²	Gracieux
20/02/15	MARREC LUDOVIC	1 Rue Pargoud	01/03/15 28/02/16	Appartement de type F4 de 118,43 m²	9 302,04 €
24/02/15	CHAT LIBRE	Maison des associations 21 Rue G. Lamarque	16/02/15 15/02/18	Bureau n°218, 2ème étage de 18 m²	273,60 €

6° Remerciements

Martine BERTHET

Les associations suivantes remercient la municipalité pour l'octroi de subventions :

- L'association nationale des médaillés de la Résistance Française
- Le groupe folklorique de Conflans–Albertville

- L'association Les Papillons Blancs
- L'association Le Pélican
- L'ensemble musical Réveil Albertvillois
- Albertville Tarentaise Triathlon
- L'UNAFAM 73
- Les Restaurants du Cœur
- ADAPAR Albertville/Ugine
- Les Bénévoles 92
- Le club des accordéonistes Albertvillois
- L'agence départementale d'information sur le logement
- L'association des jeunes sapeurs pompiers

7° Événements familiaux

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à :

- Patricia MARTINEZ, adjoint administratif 2ème classe au sein du service citoyenneté et population, pour le décès de sa mère, survenu le 12 février dernier.

8° Le prochain conseil municipal est programmé

Mardi 7 avril 2015 à 18h30.

DELIBERATIONS

1-1 Terrain synthétique – Demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR

Sollicitation d'une subvention de 200 000 euros au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2015 pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique en remplacement d'un terrain de football en stabilisé à proximité du stade olympique.

Montant estimatif de l'opération : 550 000 euros HT soit 660 000 euros TTC.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2 Vidéoprotection – Installation de 38 caméras supplémentaires - Demande de subvention

Installation de 38 caméras de vidéoprotection supplémentaires :

- 18 caméras mobiles de type dôme
- 5 caméras fixes
- 15 ensembles de 2 caméras

Estimation de l'équipement, matériel et génie civil : 763 110 euros HT soit 915 732 euros TTC.

Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 5 ABSTENTIONS ET 1 VOTE CONTRE

2-1 Centre national de ski de haut niveau – Avenant 1 au bail emphytéotique administratif

Approbation de l'avenant n°1 au bail emphytéotique administratif portant sur une réduction de 385 000 € HT du coût de revient de l'ouvrage à édifier, qui s'établit à présent à 3 787 500 € HT.

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition non détachable portant le loyer annuel à verser par la ville d'Albertville à 224 291,96 € HT (au lieu de 254 496 € HT), pour un total de loyers à verser sur 25 ans de 5 607 299,02 € HT ;

Autorisation à monsieur Vincent ROLLAND, premier adjoint, à signer les avenants à l'ensemble contractuel BEA-CMD ainsi que tout document à intervenir à ce sujet ;

Autorisation à madame le maire à lancer les consultations nécessaires à l'aménagement par la ville d'Albertville des équipements sportifs du centre national de ski de haut niveau, hors bail emphytéotique administratif.

Coût de revient total de l'opération : 5 607 299,02 € HT pour la commune, contre 6 362 400 € HT prévus initialement, soit une baisse de 755 101 € HT.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 6 ABSTENTIONS

3-1-1 Autorisation de programme/crédits de paiement – Équipements sportifs du centre national de ski de haut niveau – 2015-2016 - Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération pluriannuelle d'équipement sportif du CNSHN, à due concurrence d'un montant de 870 000 euros TTC et selon la répartition par crédits de paiement telle que présentée dans le tableau ci-après :

N° AP/CP	Opération	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2015	CP 2016
2015-03	Équipements sportifs du CNSHN	870 000 €	270 000 €	600 000 €
	<i>Article 2318 – autres immobilisations corporelles en cours – équipements et leurs frais de montage par les fournisseurs</i>	<i>270 000 €</i>	<i>270 000 €</i>	
	<i>Article 2188 – autres immobilisations corporelles</i>	<i>600 000 €</i>		<i>600 000 €</i>

Demande de subventions auprès de l'Etat (centre national pour le développement du sport), du conseil régional Rhône-Alpes et de tout autre organisme.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1-2 Autorisation de programme/crédits de paiement – Extension du système de vidéo protection – 2015-2016 – Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération pluriannuelle d'extension du système de vidéoprotection, à due concurrence d'un montant de 915 732 euros TTC et selon la répartition par crédits de paiement, telle que présentée dans le tableau ci-après :

N° AP/CP	Opération	Montant global de l'AP en euros TTC	CP 2015	CP 2016	CP 2017
2015-04	Extension du système de vidéoprotection	915 732 €	400 000 €	380 000 €	135 732 €
	<i>Article 2188 – Autres matériels</i>				
	<i>Article 2315 – Installations, matériels et outillages techniques - réseau</i>	240 000 €	100 000 €	140 000 €	
		675 732 €	300 000 €	240 000 €	135 732 €

**DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 5 ABSTENTIONS ET 1 VOTE CONTRE**

3-2-1 Ouverture du budget annexe réseau de chaleur

Ouverture d'un budget annexe sous la dénomination «réseau de chaleur», comme suit :

- les opérations de réalisation et de gestion du réseau de chaleur sont gérées par une régie municipale dotée de la seule autonomie financière en application des dispositions des articles L.2221-1 et suivants du CGCT, au sein d'un budget annexe spécifique ;
- ledit budget annexe est régi par les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
- ledit budget annexe est assujetti de plein droit à la TVA au sens des articles 256 et 293 B du CGI ;
- les terrains d'assiette sur lesquels seront édifiées les chaufferies, qui figurent à l'actif du budget principal doivent être affectés audit budget annexe, pour leur valeur vénale ;
- madame le maire est autorisée à se rapprocher du trésorier, comptable de la commune pour en assurer la mise en œuvre.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 6 ABSTENTIONS**

3-2-2 Autorisation de programme/crédits de paiement – Construction du réseau de chaleur – 2015-2016 - Ouverture

Ouverture d'une autorisation de programme pour cette opération pluriannuelle de construction du réseau de chaleur, à due concurrence d'un montant de 17,505 millions d'euros HT et selon la répartition par crédits de paiement, telle que présentée dans le tableau ci-après :

N° AP/CP	Opération	Montant global de l'AP en euros HT	CP 2015	CP 2016	CP 2017
----------	-----------	------------------------------------	---------	---------	---------

2015-02	Construction du réseau de chaleur	17 505 000 €	101 000 €	10 679 000 €	6 725 000 €
	<i>Article 2031 – Frais d'études</i>	1 350 000 €	100 000 €	1 250 000 €	
	<i>Article 2033 – Frais d'insertion des marchés</i>	5 000 €	1 000 €	4 000 €	
	<i>Article 2154 – Matériel industriel chaufferies</i>	2 050 000 €		2 050 000 €	
	<i>Article 2155 – Outillage industriel chaufferies et sous-stations</i>	2 100 000 €		1 375 000 €	725 000 €
	<i>Article 2313 – Constructions chaufferies</i>	2 000 000 €		2 000 000 €	
	<i>Article 2315 – Installations, matériels et outillages techniques - réseau</i>	10 000 000 €		4 000 000 €	6 000 000 €

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 6 ABSTENTIONS**

3-2-3 Budget annexe du réseau de chaleur – Budget primitif 2015

Approbation du projet de budget primitif 2015 du réseau de chaleur qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 101 000 euros en section d'investissement.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 6 ABSTENTIONS**

3-2-4 Avance remboursable 2015 au budget annexe réseau de chaleur

Versement d'une avance remboursable de 101 000 euros au budget annexe du réseau de chaleur, destinée à supporter le coût de son premier investissement, dans l'attente de sa mise en service courant 2017.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 6 ABSTENTIONS**

3-3-1 Budget principal 2015 - Décision modificative n° 3

Décision modificative n°3 qui s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de + 95 527 euros en fonctionnement et à + 431 000,00 euros en investissement.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 6 ABSTENTIONS**

3-4 Subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association pour le développement d'Albertville et de son territoire par la culture (ADAC) – Organisation de l'événement « Une lenteur frénétique »

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'ADAC pour soutenir l'association dans l'organisation de l'événement intitulé *Une lenteur frénétique*, associant la compagnie de danse Man Drake du chorégraphe Tomeo Vergès, qui aura lieu à Albertville le samedi 13 juin.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-5 Tarifs 2015 - Création d'un nouveau tarif réduit d'entrée au musée

Approbation de l'application du tarif réduit pour les détenteurs d'un titre de transport du réseau *Je prends le bus* (ticket tamponné ou pass) pour les tarifs suivants :

- entrée au Musée : soit 1,50 euros au lieu de 3 euros ;
- location d'un audioguide pour une visite extérieure de Conflans : soit 2,50 euros au lieu de 5 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Commission Qualité de vie – Composition

Approbation de l'augmentation du nombre de membres de la commission qualité de vie pour le porter à dix-sept membres outre Madame le maire, présidente.

Désignation de madame Valérie ROUGERON au sein de la commission.

Valérie ROUGERON EST ELUE AVEC 33 VOIX POUR SIÉGER À LA COMMISSION QUALITE DE VIE

5-1-1 Soumission des travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal

Soumission des travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'intégralité du territoire communal considérant l'intérêt de la commune d'Albertville d'exercer un contrôle sur les travaux de ravalement de façade intervenant sur le territoire communal pour répondre à l'objectif d'amélioration du cadre de vie poursuivi par le plan local d'urbanisme approuvé le 17 novembre 2014.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-2-1 Cession les Papillons Blancs – Stade Baneton

Cession à l'association les Papillons Blancs d'un terrain d'une surface d'environ 6 000 m² issu des parcelles cadastrées section AZ n°145 et 36, au prix de 100 € HT le m² soit 600 000 €.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 5 ABSTENTIONS ET 1 VOTE CONTRE

6-1 Renouvellement de la convention de partenariat avec la FACIM

Approbation du renouvellement de la convention de partenariat avec la fondation FACIM pour une durée de trois ans à compter de la date de signature qui permet de préciser les conditions dans lesquelles s'effectuent, pour des groupes constitués, les circuits combinant la découverte du territoire d'Albertville et celle du territoire des hautes vallées de Savoie par le biais de ses guides conférenciers agréés.

Autorisation à madame le maire à signer la convention de partenariat avec la fondation FACIM.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

7-1 Convention d'organisation entre la commune d'Albertville et la société Critérium du Dauphiné Organisation – Grand départ du Critérium du Dauphiné

QUESTION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

8-1 Achat d'électricité – Adhésion au groupement de commandes du SDES 73

Adhésion de la commune d'Albertville au groupement de commandes relatif à la fourniture d'électricité dont le SDES 73 assurera le rôle de coordonnateur.
Approbation des termes de la convention constitutive du groupement de commandes.
Autorisation à madame le maire à signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

8-2 Protocole transactionnel - Mission de maîtrise d'œuvre pour le service d'eau potable

Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de renouvellement/création de conduite d'eau potable ainsi que de rénovation de réservoirs attribuée au cabinet SCERCL, approbation du versement d'une indemnisation, par voie transactionnelle et à titre définitif, au cabinet SCERCL à hauteur de 12 800 € HT, dès lors que les prestations auront été réceptionnées.
Autorisation à madame le maire à signer le protocole transactionnel.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ
LA SÉANCE EST LEVÉE À 21H05**